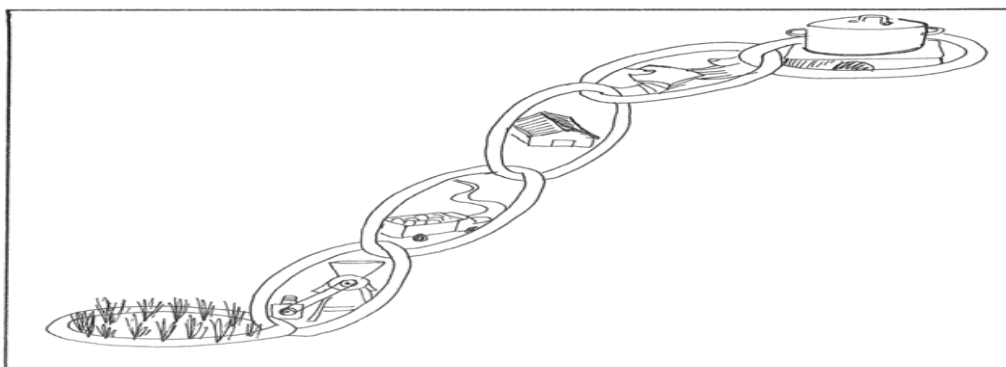




RAPPORT PROVISOIRE

ETUDE SUR L'EFFICACITE DE LA SUBVENTION DANS LA FILIERE RIZ

Décembre 2018

SOMMAIRE

Acronymes et abréviations

Tableaux

Graphiques

I- Introduction

II- Rappel des objectifs et résultats attendus de l'étude

III- Délimitation du champ de l'étude

IV- La méthodologie de conduite de l'étude

V- L'analyse de l'efficacité de la subvention des intrants agricoles dans toute la chaîne de valeurs riz (irrigué et pluvial)

5.1. Le cadre conceptuel d'analyse et quelques considérations d'ordre général

5.2. Les principaux acquis engendrés par la mise en œuvre de la subvention des engrais

5.3. Les impacts décelés dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention

5.4. Les limites et les faiblesses qui ébranlent les fondements et diminuent les impacts de la subvention de l'engrais

VI- La hiérarchisation des contraintes liées à la subvention de l'engrais, vécues par les acteurs de la chaîne de valeurs

6.1. La forte centralisation des commandes

6.2. Le fonctionnement déficient du système e crédit de campagne

6.3. L'insuffisance des stocks d'engrais pour une couverture satisfaisante des besoins

6.4. La qualité douteuse de l'engrais par rapport aux exigences de fertilisation minérale des sols

6.5. Les défaillances du dispositif de recherche, d'encadrement, de formation et de conseil

6.6. Les défaillances du dispositif de distribution et de surveillance es engrais

6.7. La vente parallèle d'engrais à un prix proche du prix subventionné

VII- Des expériences en engrais initiées par les producteurs à valoriser

7.1. Les achats groupés d'engrais pour une utilisation collective

7.2. Les prêts d'engrais faits aux membres par les organisations de producteurs

7.3. La création d'une entité privée chargée de commercialiser de l'engrais

7.4. La recherche-action

VIII- Les enseignements tirés

IX- Proposition de pistes de réflexion pour une amélioration de l'efficacité de la subvention (application de la subvention dans la chaîne de valeur riz (irrigué et pluvial)

X- Conclusions et argumentaires

XI- Annexes

Annexe 1 : Documentation exploitée

Annexe 2 : Acteurs ciblés

Annexe 3 : Acteurs sollicités

Annexe 4 : Outils de collecte

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
ASESCAW	Amicale Socioéconomique, Sportive et Culturelle des Agriculteurs du Walo
CIRIZ	Comité Interprofessionnel du Riz
CNCAS	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CNCR	Caisse National de Coopération et de Concertation des Ruraux
FEPROBA	Fédération des Producteurs du Bassin de l'Anambé
IMF	Institution de Micro Finance
IPAR	Initiative Prospective Agricole et Rurale
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
PNAR	Programme National d'Autosuffisance en Riz
MAER	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
PRACAS	Programme d'accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise
PSE	Plan Sénégal Emergent
SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé
SCPRL	Société de Commerce et de Promotion du Riz Local
SLP	Société Locale de Partenariat
SODAGRI	Société de Développement Agricole et Industrielle du Sénégal
USAID	United States for International Development

TABLEAUX

Tableau 1 : Dynamique de la mise en valeur des terres pour la riziculture dans le département de Dagana

Tableau 2 : Budget de la culture d'un hectare de riz de type d'exploitation riche

Tableau 3 : Budget de la culture d'un hectare de riz de type d'exploitation moyen

Tableau 4 : Budget de la culture d'un hectare de riz de type d'exploitation pauvre

Tableau 5 : Synthèse du budget de culture pour le producteur de riz

Tableau 6 : Logique d'intervention

Tableau 7 : Marges des différents niveaux de la chaîne de valeurs en 2012

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de la production de riz

Graphique 2 : Composantes de l'analyse chaîne de valeurs

FIGURES

Figure 1 : Les rendements des rizeries par 100 kg de paddy

Figure 2 : Les quantités de paddy transformées annuellement par les rizeries

I- INTRODUCTION

Le Sénégal, comme la plupart des autres pays du Sahel, fait face à une situation alimentaire relativement difficile. L'écart entre la production nationale et les besoins croissants de la population n'a pas cessé de se creuser au fil des années. Différentes causes sont généralement mises en avant pour expliquer cette dégradation de la situation alimentaire du pays, telles que la baisse de la fertilité des sols, la faiblesse de l'incitation des prix et l'abandon des politiques de soutien agricole (Dieng, 2006).

Le problème se pose avec acuité dans le secteur des céréales qui constituent l'aliment de base pour les populations rurales et même urbaines.

Dans ce cadre, le riz constitue le principal aliment vivrier au Sénégal, la consommation avoisinant 1,2 millions de tonnes et croissant régulièrement parallèlement à la croissance démographique. Le pays est fortement dépendant des importations, la production nationale ne parvient à satisfaire que 25% des besoins de consommation. Cette forte dépendance pèse fortement sur la balance commerciale du pays, et rend le Sénégal particulièrement vulnérable aux fluctuations des cours mondiaux du riz.

Le développement de la production nationale de riz (riz irrigué, riz pluvial) constitue donc un enjeu important en termes de souveraineté alimentaire, autant qu'en termes économiques, par la valeur ajoutée additionnelle qu'il peut

procurer, et en termes de lutte contre la pauvreté, par le nombre élevé de petits producteurs concernés.

Dans le souci d'une meilleure politique de sécurité alimentaire, les productions locales sont appelées, dans les projets de politique agricole, à remplacer progressivement le riz importé dans la consommation des ménages urbains. Cela suppose que les producteurs arrivent non seulement à couvrir leurs besoins d'autoconsommation mais aussi à dégager des surplus destinés au marché.

L'accroissement de la production devrait donc augmenter le disponible alimentaire local, pour l'autoconsommation ainsi que pour la commercialisation de proximité.

Cela doit pouvoir se réaliser car l'agriculture est au cœur des stratégies et politiques de développement économique définies par l'Etat du Sénégal. L'agriculture, principal moteur de transformation structurelle et de croissance inclusive est réaffirmée dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) qui fixe la vision de développement économique et sociale à l'horizon 2035.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la vision du Chef de l'Etat, le Gouvernement du Sénégal a élaboré en Novembre 2012, la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES) pour la période 2013-2017. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre de la volonté politique visant à mettre le Sénégal sur la rampe de l'émergence.

Dans le domaine agricole, l'Etat du Sénégal s'était fixé, entre autres objectifs, d'arriver à l'horizon 2017, à une totale satisfaction de la demande nationale en riz blanc estimée à 1 080 000 tonnes, soit 1 600 000 tonnes de paddy. Cet objectif de production attendue du Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR), composante essentielle du Programme de Renforcement et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS), devait être supporté à 60% par les zones irriguées (Vallée du Fleuve Sénégal (VFS) et Bassin de l'Anambé (BA)) et à 40% par la riziculture pluviale.

L'option du gouvernement depuis 2013 à travers la mise en œuvre du Programme de Renforcement et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) a été ainsi une reformulation et une concentration des stratégies pour l'atteinte plus rapide des objectifs.

Le PRACAS recadre les objectifs centrés sur des chaînes de valeur prioritaires et les résultats à atteindre selon un horizon temporel à court terme. Les objectifs spécifiques du volet riz du PRACAS sont :

- Exploiter les potentialités rizicultivables de toutes les zones agro écologiques du Sénégal
- Faire de la riziculture une activité hautement rémunératrice pour tous les acteurs de la chaîne de valeur : riziculteurs, transformateurs, commerçants, prestataires, etc.
- Assurer la disponibilité du riz local pour la population sénégalaise.

Des objectifs de production sont fixés par zone en termes de rendements moyens à l'hectare par campagne et de coefficient de transformation

En effet, en tenant compte des potentialités des différentes zones rizicoles et face aux problèmes identifiés, des stratégies spécifiques à chaque zone ou type de riziculture ont été élaborées et appliquées aux composantes.

Dans ce sens, il aura été retenu que la croissance de la productivité agricole est un défi majeur à relever pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et améliorer la situation de la balance commerciale.

A priori, une meilleure utilisation des semences et engrais de qualité, en quantité suffisante apparaît comme un des moyens permettant d'accroître la productivité agricole.

Pour faciliter l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de l'exécution du PNAR, l'une des principales mesures d'accompagnement mises en œuvre par l'Etat a été la poursuite de sa politique de subvention des intrants aussi bien en zone pluviale qu'en zone irriguée.

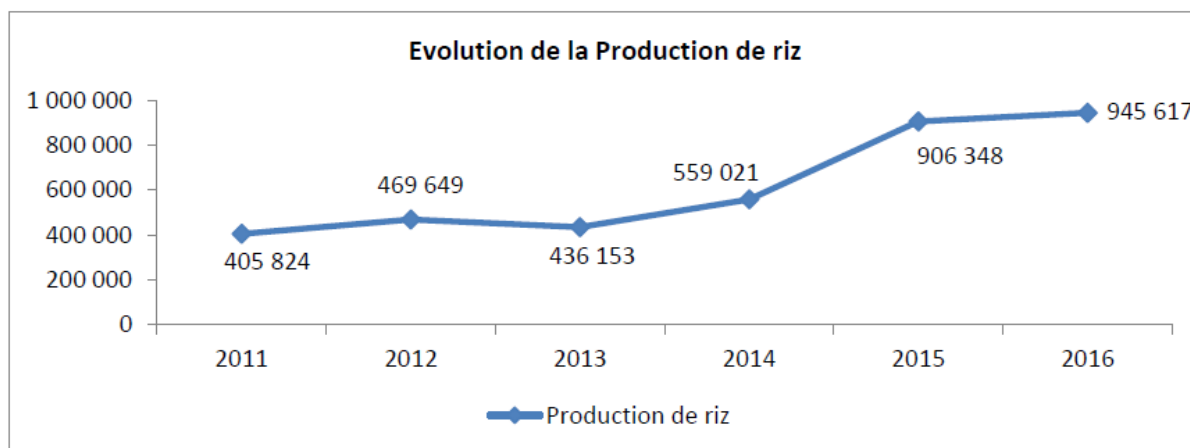
La disponibilité des intrants et la facilitation de leur mise à la disposition des producteurs sont indispensables à la réussite du programme.

C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire la politique de subvention des intrants menée par le Gouvernement du Sénégal depuis 2002 et qui vise généralement à améliorer la productivité dans le secteur agricole à travers un accès facilité et une meilleure utilisation des semences et des

engrais par les producteurs. En contribuant à réduire le prix d'un intrant agricole, la subvention devrait contribuer à desserrer la contrainte financière qui pèse sur l'agriculteur.

En 2016, la production de riz est évaluée à 945 617 tonnes, soit un taux de réalisation de 65,35% par rapport à la cible (1 447 000 tonnes) et une hausse de 4,33% par rapport à 2015. Comparée à la moyenne des cinq dernières années, elle a enregistré un taux de croissance de 70%. Ce résultat s'explique en partie par les efforts fournis par l'Etat à travers la subvention des semences, des intrants agricoles et du matériel agricole. Ces mesures entrent dans l'optique d'intéresser davantage les populations à la production de riz, pour tendre vers l'autosuffisance.

Graphique 1 : Evolution de la production de riz



Source : revue annuelle conjointe du secteur agricole , 2016

Depuis 2000, le Sénégal a traversé quatre périodes dans l'évolution de l'offre et de la demande d'engrais, fortement liées aux interventions de l'Etat à travers son Programme Agricole (PA) mis en place pour chaque campagne.

2000 à 2002 :

- La mise en place à travers le Programme Agricole, de mécanismes de garantie du crédit pour l'achat d'engrais et d'autres intrants aux prix du marché
- Une période d'augmentation de la consommation d'engrais.

2003 à 2006 :

- Le remplacement des garanties de crédit à partir de 2004/05 par une subvention d'intrants dans les filières ciblées (arachide, riz, maïs, par exemple). Les engrais ont été vendus aux producteurs à 50% des prix marchands, mais la plupart des producteurs n'avaient plus accès aux crédits garantis par l'Etat ;
- Une baisse de la consommation d'engrais
- Les ICS ont produit la plupart des engrais subventionnés, mais avec une difficulté accrue chaque année à cause des problèmes financiers qui ont contribué à une baisse importante de leur production

2007 à 2010 :

- Un transfert presque total de l'approvisionnement du PA des ICS/SENCHEM à d'autres acteurs de la filière
- une augmentation importante de l'enveloppe budgétaire disponible pour la subvention des intrants à travers le programme GOANA

2010-2018 :

- Un pool de fournisseurs agréés pour accompagner et appuyer la mise en œuvre de la subvention de l'engrais et ouverture du marché de la vente d'engrais à tous les fournisseurs

Source : USAID/PCE, 2011 complétée par M Ngalane, Consultant

Dans le cadre de l'approche chaîne de valeurs, il est important d'analyser l'efficacité de la subvention. C'est dans ce cadre que le CIRIZ (Comité Interprofessionnel du Riz) a souhaité que les instruments et approches utilisés par l'Etat pour la mise à disposition des subventions agricoles soient revisités du point de vue de leurs objectifs et cibles afin que les politiques de subventions s'inscrivent dans un cadre plus global de stratégies alliant les objectifs d'amélioration de la productivité, de la compétitivité de la chaîne de valeur riz mais aussi à la réduction des risques pour les exploitants agricoles familiaux.

Il est en effet opportun de savoir quels sont les acteurs des chaînes de valeurs qui ont bénéficié de la subvention des intrants agricoles, d'identifier et de caractériser les principaux facteurs d'amélioration de la compétitivité des chaînes de valeur riz irrigué et pluvial.

Autrement dit, quels sont les facteurs clés pris en charge par la subvention des intrants agricoles (engrais) dans le cadre de la production, de la transformation et de la commercialisation ? A-t-on réellement ciblé les aspects de compétitivité les plus prépondérants ? Le niveau de subvention des aspects de compétitivité pris en charge est-il acceptable, suffisamment déterminant ?

La subvention des engrais est-elle un catalyseur de l'augmentation de la demande d'engrais, de la production, des matières premières destinées à la transformation ?

Les revenus tirés par les différents acteurs de la chaîne de valeurs ont-ils augmenté proportionnellement aux montants globaux des subventions allouées ? Y'a-t-il des distorsions qui méritent d'être identifiées et corrigées de façon efficace ? Quelles sont les limites des politiques de subventions qui sont de nature à porter un coup à leur efficacité ?

II- RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ETUDE

Objectifs

L'objectif global de l'étude est de contribuer à l'identification et la caractérisation des principaux facteurs d'amélioration de la compétitivité des chaînes de valeur riz irrigué et pluvial.

Les objectifs spécifiques de l'étude sont :

- faire une analyse exhaustive du niveau d'efficacité de la subvention dans toute la chaîne de valeur riz (irrigué et pluvial) ;
- procéder à une hiérarchisation des différentes contraintes qui limitent l'efficacité de la subvention ;
- proposer des pistes de réflexion pour une amélioration de l'application de la subvention dans la chaîne de valeur riz (irrigué et pluvial).

Résultats attendus

Les résultats attendus de l'étude sont :

- le niveau d'efficacité de la subvention sur les intrants pour la riziculture est analysé et démontré ;
- l'impact de la subvention accordée aux acteurs de la chaîne de valeurs riz (production, transformation, commercialisation) est évalué ;
- le coût global de la subvention sur les intrants au niveau de la riziculture irriguée et pluviale est montré ;
- le coût de la subvention par kg de paddy est estimé ainsi que son impact sur la compétitivité sur le marché local ;
- les scénarii sur la pertinence d'une amélioration de l'efficacité de la subvention dans la chaîne de valeur riz sont décrits ;
- un schéma opérationnel de consolidation ou d'amélioration de l'efficacité de la subvention est proposé.

III- DELIMITATION DU CHAMP DE L'ETUDE

Une politique agricole se compose d'un ensemble de mesures d'interventions publiques qui portent sur la production agricole nationale ou sur les importations et exportations de produits agricoles. Elle se caractérise généralement par « **un ensemble de mesures réglementaires, dispositifs structurels, moyens financiers et humains interdépendants, mis en œuvre par la puissance publique pour contribuer à la progression du secteur agricole** » (Ribier 2008, cf.).

Les politiques agricoles concernent les actions que mène directement l'Etat au niveau de ses structures centralisées, ou au niveau des échelons décentralisés, mais aussi les actions visant à orienter le comportement des acteurs privés.

Cette définition d'une politique agricole « **idéale** » repose sur un certain nombre de conditions qui ne sont que rarement réunies dans le contexte africain.

Les politiques agricoles poursuivent plusieurs finalités, qui sont souvent complémentaires : stabiliser les prix et réguler les marchés, développer les filières agricoles, moderniser les exploitations et intensifier la production, soutenir le revenu des producteurs, rendre l'alimentation accessible aux populations les plus vulnérables, préserver l'utilisation durable de la terre et des autres ressources naturelles, etc.

Cependant, les politiques agricoles sont évolutives et fortement influencées par le contexte.

Il existe une large gamme d'instruments auxquels les gouvernements peuvent avoir recours pour atteindre les objectifs établis en matière agricole. Il existe plusieurs manières de les classer, nous utiliserons dans un premier temps une classification fréquemment utilisée, qui les regroupe selon leur nature (cf.). On distingue alors :

- Les transferts publics, incluant les soutiens au prix et les soutiens au revenu, les taxes et subventions, et les politiques de stabilisation ;
- La fourniture de biens et services, incluant le financement et/ou la production, ainsi que les activités de médiation ; La réglementation incluant l'établissement et le contrôle de règles, normes et labels et la protection des droits de propriété au sens large.

Cette clarification permet de mieux cerner les outils de politique mis en œuvre, qui s'appuient dans beaucoup de pays principalement sur des outils de transfert public (subvention des engrais, aménagement de périmètres irrigués, distribution de semences, etc.), facilement finançables et évaluables dans le cadre de projets de développement.

L'étude en question porte sur l'évaluation de l'efficacité de la subvention des engrais qui est un des instruments de transferts publics. Cette délimitation du champ de l'étude va aider à faire éviter l'appréciation du rapport produit sous différents angles et questions qui n'ont pas été explorés, ni adressés.

IV- LA METHODOLOGIE DE CONDUITE DE L'ETUDE, LES CONTRAINTES ET DIFFICULTES RENCONTREES

4.1. Méthodologie

La conduite de l'étude dont la durée était arrêtée à 12 jours (dans le contrat, a reposé sur neuf (09) principales étapes :

Etape 1 : Séance de travail à Ross Béthio avec le Président du CIRIZ et le Secrétaire Exécutif pour partager sur la compréhension, la méthodologie, les acteurs à rencontrer

Etape 2 : Echanges sur le projet de contrat et signature du contrat

Etape 3 : Echanges pour la stabilisation du tableau des acteurs à rencontrer : localisation, contacts téléphoniques et par mail (voir Tableau en annexe)

Etape 4 : Elaboration des outils de collecte suivant les catégories d'acteurs (voir outils en annexe)

Etape 5 : Recherche et exploitation de la documentation disponible et accessible (voir documents consultés en annexe)

Etape 6 : Conduite des entretiens directs à Dakar, à Saint-Louis, à Ross Béthio, à Thiagar, à Richard Toll et des entretiens par téléphone et par mail (Podor, Anambé, Matam) (voir tableau en annexe)

Etape 7 : Elaboration du rapport provisoire

Etape 8 : Restitution du rapport provisoire

Etape 9 : Finalisation du rapport et dépôt du rapport final

4.2. Contraintes et difficultés rencontrées

Les principales contraintes et difficultés relèvent de la modicité du budget alloué à l'étude par rapport aux attentes et par conséquent au temps imparti (12 jours, dont 05 jours de terrain).

A ces contraintes majeures qui auront limité les déplacements vers les acteurs ciblés, sont venues s'ajouter :

- L'indisponibilité des acteurs comme la SAED, l'ISRA, le PNAR au moment de la conduite de la mission
- L'absence de réponses par rapport aux mails envoyés, de la part de la SAED, de l'ISRA, de la SODAGRI, du PNAR, de certains membres du CIRIZ

V- L'ANALYSE DE L'EFFICACITE DE LA SUBVENTION DES INTRANTS AGRICOLES DANS TOUTE LA CHAINE DE VALEURS RIZ (IRRIGUE ET PLUVIAL)

5.1. Le Cadre conceptuel et des considérations d'ordre général

L'analyse de l'efficacité des subventions agricoles n'a jamais été vraiment faite. Des services chargés de cette

évaluation existent (DAPSA), mais n'ont pas été utilisés pour réaliser des travaux approfondis. L'imprécision des objectifs visés à travers ces aides est un obstacle à leur évaluation, de même que la très grande proximité entre ces objectifs et ceux de la politique de développement rural qui mobilise des moyens bien plus importants.

Ces difficultés se reflètent dans le choix des indicateurs du programme « développement agricole et rural » du budget de l'Etat ; sous ces réserves, les éléments d'information disponibles permettent de faire quelques constats. En effet, la logique a toujours été le soutien par les prix, aussi bien pour la commercialisation de la production que l'accès aux intrants. Or, il est nécessaire de définir des priorités avant d'attribuer les aides. La répartition des aides a toujours été fondée, de fait, non sur les performances agricoles, mais sur la reconduction des subventions dans une logique de financement pérenne de structures.

L'analyse de l'efficacité de la politique de subvention par rapport aux objectifs qu'elle poursuit, s'appuie sur la mise en lumière des facteurs susceptibles d'expliquer leur capacité à agir sur le système d'exploitation agricole local.

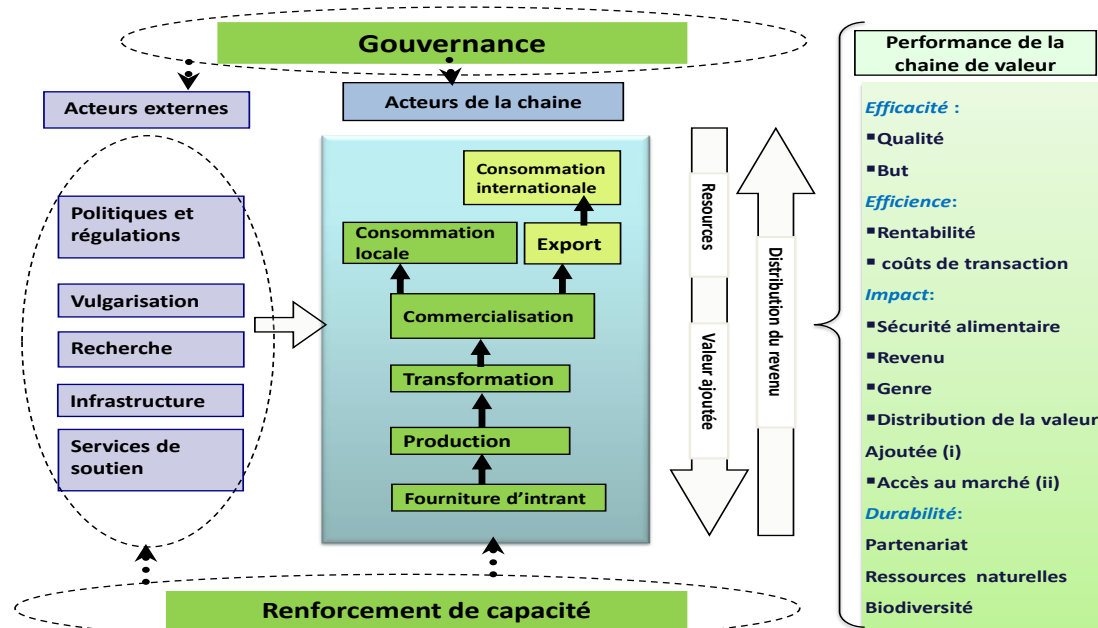
La politique de subvention des engrais cherche à être incitative pour pouvoir catalyser la productivité des producteurs et partant l'offre en quantité plus importante et en meilleure qualité de paddy aux rizières pour la transformation en riz blanc destiné à l'autoconsommation et au marché.

La politique de subvention en engrais est orientée vers la fertilisation minérale qui est en général pratiquée avec un apport d'engrais de fonds (DAP ou Phosphates de Matam) d'engrais de couverture (Urée, 150 à 250 kg à l'hectare selon le niveau d'intensité de l'exploitation).

L'analyse de l'efficacité sous l'angle de la chaîne de valeurs met en jeu différents acteurs et intérêts divergents.

Graphique 2 : composantes de l'analyse chaîne de valeurs

Composantes de l'analyse CV



Source : ISRA, 2012

L'analyse de l'efficacité de la subvention des engrais a ainsi privilégié l'approche consistant à adresser les points développés ci-après.

5.2. Les principaux acquis engendrés par la mise en œuvre de la subvention des engrais

Ces acquis importants qu'on pourra continuer à valoriser sont entre autres :

L'application maîtrisée d'une mesure agricole d'incitation à la production

Depuis le retour du programme agricole en 2000, l'Etat consacre diverses mesures pour soutenir la production agricole à travers la subvention des semences et des engrais.

La subvention de l'engrais porte essentiellement sur le prix au producteur, qui est fixé à un niveau inférieur au prix sur le marché international de l'engrais. Sur la période 2011-2013, le taux de subvention a varié entre 49% et 58% du prix de revient du kg d'engrais, selon les formules (IFDC, 2014). En d'autres termes, le producteur a payé entre 42% et 51% de la valeur de revient de l'engrais sur la période.

En termes de coûts pour l'Etat, la somme déboursée en moyenne par an sur la période 2006-2010 a été de 14.9 milliards de FCFA (Direction de l'Agriculture). Depuis 2010, ce montant a

beaucoup augmenté du fait de l'accroissement des emblavures dans les différentes de riziculture ciblées dans le cadre du PNAR.

L'Etat intervient aussi en tant que régulateur du marché intérieur de l'offre et de la demande à travers la législation (Règlement CEDEAO sur les engrais), la fiscalité (loi n° 2008-45 du 3/9/2008 relative aux droits de douane, de la TVA ou de l'impôt sur le revenu), le système de crédit

Deux catégories d'acteurs sont identifiées dans la filière engrais du Sénégal. Les acteurs publics et les acteurs privés.

Les acteurs publics sont constitués du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (MAER) et de ses démembrements (Direction nationale, directions régionales, agences, instituts, projets et programmes), des Ministères de l'Economie et des Finances (MEF), de l'Intérieur (MINT) et des Forces Armées (MFA) chargés de la sécurité de l'engrais subventionné et du contrôle des fuites vers les pays frontaliers

Les acteurs privés sont composés de producteurs d'engrais, des importateurs, des distributeurs, des services financiers, des représentants des organisations de producteurs et des interprofessions ainsi que des distributeurs locaux et producteurs.

L'approvisionnement régulier du marché sur l'étendue du territoire

En ce qui concerne les engrais, la société des Industries Chimiques du Sénégal (ICS), par l'intermédiaire de sa filiale SENCHIM, détenait le monopole du marché de l'engrais au Sénégal. Suite aux difficultés des ICS d'assurer un approvisionnement régulier et suffisant du marché, l'Etat a décidé à partir de 2006 de combler le gap grâce aux importations assurées par cinq opérateurs privés.

L'importation de l'engrais est assurée par trois des cinq principaux importateurs et la distribution est faite par le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (MAER). Le gouvernement sélectionne les opérateurs par appel d'offre public. Les critères de sélection des fournisseurs d'engrais sont :

- la présentation d'une fiche technique et d'un bulletin d'analyse ;
- la présentation et la description de l'emballage ;
- la présentation d'échantillons ;
- l'attestation d'origine ;
- l'attestation de provenance ;
- les références et expériences du fournisseur ;
- la qualité du soumissionnaire et sa capacité technique.

L'offre détermine le prix de l'engrais subventionné, ainsi que les quantités à importer et à distribuer. Pour qu'une entreprise puisse participer à l'appel d'offres, elle doit être agréée par le gouvernement. Le MAER adresse ensuite des lettres aux fournisseurs retenus à l'issue de l'appel d'offres en leur demandant de mettre à la disposition des producteurs une certaine quantité d'engrais, en précisant les zones dans lesquelles ces engrais doivent être mis en place.

L'Etat achète l'engrais auprès de ces opérateurs, applique une subvention sur le prix et le conserve dans les lieux de stockage des commissions régionales de distribution des intrants dirigées par les autorités locales. La démarche d'affectation des engrais par zone commence par une estimation de la demande.

La Direction de l'Agriculture (DA) fait une proposition de répartition par région en tenant compte des objectifs de production assignés à chacune d'elle, des superficies prévues en emblavure et des doses d'engrais recommandées.

La proposition de distribution d'engrais de la DA est soumise aux Directions Régionales de Développement Rural (DRDR) qui proposent une répartition par communauté rurale (CR) au niveau des points de dépôt.

L'existence de circuits de distribution stables

Le Sénégal dispose d'un réseau de distribution d'engrais assez bien développé, marqué par le professionnalisme de certains importateurs et distributeurs ayant une longue expérience dans le secteur et des liens assez solides avec leurs fournisseurs à l'étranger, ce qui contribue au renforcement du circuit de distribution (PCE, USAID, 2011). Deux circuits peuvent être différenciés : un circuit formel assuré par les entreprises et

les représentations de firmes internationales, un circuit informel qui s'approvisionne en priorité auprès de ces firmes internationales. La part du marché informel est cependant faible et subit la concurrence de la subvention pratiquée par l'Etat.

L'intervention encadrée du secteur privé dans la cession des engrais subventionnés

Le secteur privé intervient dans l'approvisionnement et la distribution de l'engrais. Les commissions de cession au niveau des communes ont la responsabilité de prendre les décisions concernant la quantité d'engrais subventionnés à fournir à chaque producteur qui se présente et de tenir les documents de contrôle.

Les agriculteurs ne peuvent acheter que la quantité d'engrais indiquée dans le document émis par la commission. Lorsqu'ils vont prendre possession de l'engrais, les agriculteurs doivent payer la partie non subventionnée du prix et signer (approuver) le document délivré par la commission, ainsi qu'une fiche de réception en duplicata auprès du fournisseur.

Ce document est utilisé pour être enregistré comme preuve de la livraison d'engrais du fournisseur à l'agriculteur. Le comité enregistre toutes les ventes et livraisons effectuées par chaque fournisseur, et ces documents sont signés par la commission et le représentant du fournisseur. Ces documents sont les deux plus importants documents requis par le fournisseur afin de recevoir des paiements du gouvernement pour la partie subventionnée du prix des engrais.

La subvention n'est pas versée directement aux agriculteurs, mais aux entreprises ayant fourni l'engrais. Pour que le fournisseur soit remboursé après la vente de l'engrais, il doit soumettre au MAER le rapport des livraisons du produit signé par le président de la commission, en plus de toutes les recettes de vente avec le document signé émis par celui qui fournit l'engrais aux agriculteurs bénéficiaires.

Le MAER vérifie et consolide les informations fournies avec les dossiers délivrés par la commission précédemment signés par le représentant du distributeur, le président de la commission. Après vérification de tous les documents et preuves, le MAER délivre une autorisation pour le Trésor pour traiter le paiement pour le fournisseur.

Les prix de cession/rétrocession fixés par l'Etat sont uniformes sur tout le territoire national, quels que soient les frais de transport et de distribution dans les différentes régions. Cependant, il faut noter que le prix de rétrocession de l'engrais. Les prix officiels aux producteurs sont fortement subventionnés.

Le dispositif de surveillance

Malgré les tentatives de verrouillage du système de distribution, des malfaiteurs parviennent toujours à s'emparer d'importantes quantités d'engrais et d'urée qui sont revendues deux ou trois fois plus chères aux véritables producteurs Sénégalais.

5.3. Les impacts décelés dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention

Les impacts décelés relèvent de l'analyse des informations exploitées à travers la documentation et celles recueillies auprès des acteurs rencontrés. Ces impacts sont ainsi décrits.

Disponibilité/existence d'informations sur la demande réelle en engrais

La demande réelle en engrais est plus ou moins connue sur la base du travail effectué par les services techniques du MAER.

On cherche à faire en sorte que l'offre d'engrais soit suffisante dans l'ensemble. Il est d'ailleurs prévu en cas de besoin de rallonge pour satisfaire la demande.

Disponibilité et accessibilité de l'engrais pour tous

Tous les coins reculés, difficiles d'accès sont approvisionnés. L'engrais est disponible partout au même prix. La subvention des engrais peut être captée par l'ensemble des producteurs quel que soit leur pouvoir d'achat : effets de redistribution importants avec l'accroissement de cette subvention

Augmentation du taux de pénétration de l'engrais dans les différentes zones de riziculture

De par le travail mené par les structures d'encadrement et de conseil agricole, il y a une augmentation de l'information sur l'utilisation des engrais qui favorise une forte demande en engrais des producteurs, partant une forte consommation en

engrais ou une consommation proche des normes techniques conseillées.

Augmentation de la productivité pour toutes les campagnes

Même s'il est difficile à établir le niveau d'impact de l'utilisation suffisante de l'engrais dans la production, il est tout de même autorisé à déduire qu'étant un facteur de production estimé à 13% en moyenne du coût de production, il contribue à augmenter la capacité à produire du producteur.

Amélioration de la qualité du paddy et augmentation des quantités de paddy destinées à la transformation

L'impact de l'engrais est significatif à 5% sur les différents types de cultures. L'impact est plus que proportionnel sur les cultures de rente, le maraîchage et l'arboriculture avec respectivement 1,388 ; 2,033 et 3,443 FCFA suite à une hausse de la consommation d'engrais de 1 FCFA.

Par contre, l'effet de l'engrais sur les cultures vivrières est moins que proportionnel, avec une réponse de 0,5720 FCFA de la production pour un investissement supplémentaire de 1 FCFA d'engrais. En principe, avec le respect des normes d'utilisation de l'engrais dans les délais et conditions requis, on s'attend à une augmentation des rendements, de la production globale et à une amélioration de la qualité du paddy destiné à la transformation (on doit disposer d'un bon coefficient de transformation : entier, brisure, fine brisure, sons, balles de riz). Les transformations en qualité de prestataires et d'acheteurs vont y trouver leur compte en termes de temps fonctionnement des équipements (10 mois en moyenne), de chiffres d'affaires et marges bénéficiaires à réaliser (prestation de service et vente du riz blanc et sous-produits). Certainement, les fournisseurs de sacs, d'emballages, les transporteurs et les commerçants/distributeurs vont également en profiter.

Tableau 1 : Dynamique de mise en valeur des terres pour la riziculture dans le département de Dagana

PERIODE	SUPERFICIE	PRODUCTION	RENDEMENT A L' HECTARE
2001/02	16214	91771	5, 66

2002/03	14 244	82 045	5,76
2003/04	16 954	99 341	5,86
2004/05	23 255	131 885	5,67
2005/06	22 023	116 531	5,29
2006/07	18 983	93 586	4,93
2007/08	25 826	165 258	6,4
2008/09	43 859	269 625	6,15
2009/10	38 505	197 640	5,13
2010/11	41 531	252 807	6,09
2011/12	45 200	274 835	6,08
2012/13	39 855	238 081	5,97

5.4. Les limites et les faiblesses qui ébranlent les fondements et diminuent les impacts de la subvention des engrais

La répartition et l'utilisation assez discriminatoire de la subvention des engrais

La distribution des engrais est disproportionnée et fait la part belle aux grands exploitants cultivant les superficies les plus importantes (qui sont probablement relativement plus riches) tandis que la majorité des agriculteurs reçoivent de petites quantités.

Les agriculteurs avec moins de 05 hectares (qui correspondent à 46,9% des ménages agricoles) reçoivent 36,6% de l'engrais. Les agriculteurs possédant plus de 05 hectares et représentant 53, 1% des ménages agricoles, bénéficient de près de 63,4% de l'engrais subventionné

Le trafic d'intrants vers les pays limitrophes

Le trafic d'intrants subventionnés vers les pays limitrophes contribue à une déperdition des ressources publiques.

L'absence d'un système d'information et la difficulté de retracer la trajectoire des intrants distribués compliquent la limitation des fuites constatées vers les pays voisins.

L'engrais subventionné par l'Etat est en partie vendu dans les pays limitrophes (Gambie, Mali et Mauritanie). Donc l'Etat

subventionne indirectement les pays de destination de ces intrants étant donné qu'une partie des prix est compensée par la subvention.

Les pertes souvent enregistrées

Ces pertes peuvent avoir plusieurs origines. D'après les représentants des commissions de distribution, les livraisons ne sont pas toujours conformes aux quantités déclarées. En plus, ils enregistrent souvent des avaries dues à la qualité de l'emballage. Pour les pertes liées aux détournements, chaque année, ce sont des tonnes d'engrais qui sont vendues et l'engrais subventionné par l'Etat du Sénégal est cédé au producteur à 6 750 FCFA par sac. Alors qu'avec l'engrais non subventionné, le sac de 50 kg est vendu dans le marché à 17 500 F.

Le coût élevé de la subvention

Le coût des subventions (engrais, semences, matériel agricole, etc.) est élevé et s'accroît rapidement au fur et à mesure que la consommation augmente, ce qui pour la plupart des cas pose un problème financier sérieux pour l'Etat, compte tenu de ses ressources limitées.

Ceci se traduit alors par des retards et des restrictions sur les fonds mis à la disposition des organes étatiques chargés de l'approvisionnement notamment en engrais, ce qui conduit à un rationnement des quantités mises à la disposition des agriculteurs.

Dans ce cas, le système de subventions contribue donc indirectement à limiter, plus qu'à encourager, la consommation finale d'engrais. Dans un contexte où les quantités d'engrais disponibles sont limitées, les reventes à des prix supérieurs sur le marché informel et des pays de la sous-région sont en outre fréquentes, limitant ainsi sérieusement le montant réel de la subvention pour l'utilisateur final à qui, elle est en particulier destinée.

Le manque de transparence dans la distribution de l'engrais subventionné

Les dispositions prises pour la distribution des intrants sont les suivantes : des notifications sont envoyées aux opérateurs et des circulaires sont transmises aux gouverneurs,

aux préfets et aux sous-préfets pour l'installation des commissions locales de distribution.

Cependant, les questions de transparence sont identifiées à deux niveaux. Il y a le problème de transparence au niveau central (MAER) par rapport aux différents protagonistes et aux destinataires des subventions d'engrais. D'une part, les modalités de choix des opérateurs bénéficiaires de notification ne sont pas toujours clairement affichées et d'autre part, la liste des bénéficiaires appelés « **gros producteurs** » qui cachent des responsables politiques, des marabouts et hauts fonctionnaires dont les dotations ne sont pas forcément destinées aux champs.

La pratique de fausses déclarations sur les stocks et de mauvaises pratiques

Les quantités déclarées par les opérateurs ne coïncident pas avec les stocks disponibles. En conséquence, ils proposent aux bénéficiaires des transactions financières qui remplacent souvent la fourniture d'engrais aux producteurs. Du fait de la qualité des engrais et des difficultés de trouver des ressources pour payer au comptant la partie à la charge du producteur, beaucoup de producteurs vont négocier avec les opérateurs et recevoir en numéraire, une partie de la subvention. Il arrive souvent que des commerçants et autres leaders locaux préfinancent les producteurs pour leur permettre d'avoir la somme nécessaire pour l'achat des engrais subventionnés et deviennent ainsi les destinataires finaux de ces semences.

Le poids lourd des autres charges de production sur le coût global de production

Les autres charges de production (produits phytosanitaires, travaux de sol, irrigation, main d'œuvre, battage...) ont un poids assez lourd sur le coût global de production, ce qui a tendance à rendre négligeable l'impact de la subvention de l'engrais. De telles charges ne sont pas constantes et varient d'une zone à une autre, d'une exploitation à une autre.

VI- LA HIERARCHISATION DES CONTRAINTES LIEES A LA SUBVENTIONS DES ENGRAIS, VECUES PAR LES ACTEURS DE LA CHAINE DE VALEURS

Les contraintes dont il est question et auxquelles il faut des solutions urgentes et durables, engendrent les conséquences

suivantes : le retard dans les mises en place, l'insuffisance et la non-conformité sur le plan qualitatif, le manque de compétition dans l'octroi du marché qui oblige l'Etat à payer plus cher que nécessaire, les inégalités dans l'accès pour les différentes catégories de producteurs, la faible clientèle des structures actives dans l'approvisionnement, les retards dans la préparation du programme agricole, la non adéquation entre les recommandations de la recherche et les besoins des producteurs dans un contexte de changements climatiques.

Les contraintes sont hiérarchisées et ainsi décrites.

6.1. La forte centralisation des commandes

La caractéristique du système de subvention est la centralisation des commandes dans le but de faciliter les procédures d'appel d'offre et de simplifier l'octroi des subventions par l'Etat. Il faut noter que ce système ne fonctionne que si les subventions (les crédits) sont mises à la disposition des producteurs à temps. Or la mise à disposition des crédits au niveau du compte de dépôt du programme chargé de l'exécution se fait avec des retards.

Aussi, les organismes chargés de la commande des intrants sont très éloignés des réalités du terrain et tendent à agir de manière bureaucratique et n'ont guère d'incitation à trouver des solutions aux problèmes susceptibles de se poser.

Ils ne perçoivent pas toujours l'importance cruciale que peuvent avoir certains retards dans la mise à disposition des intrants. A cela s'ajoutent les défaillances qui sont enregistrées dans la chaîne de distribution des intrants. Ce qui entraîne des pertes énormes sur l'engrais. Ces pertes sont dues à des avaries des sacs contenant engrais, mais elles sont aussi liées aux conditions de stockage et aux détournements.

6.2. Le fonctionnement déficient du système de crédit de campagne

Pour pouvoir s'approvisionner à temps en engrais, même si le prix est subventionné, il faut disposer à temps des fonds nécessaires qui proviennent des institutions financières (CNCAS, PAMECAS, CMS, Mutuelles d'épargne et de crédit locales). Cependant, la situation telle qu'elle se présente globalement montre une forte dépendance des producteurs de

plus de 05 ha au financement de la CNCAS et que d'une campagne à une autre les impayés qui s'accumulent bloquent le fonctionnement normal du système de financement.

Il en découle l'accès difficile à l'engrais du fait des difficultés de trésorerie des producteurs au moment de la distribution des engrais.

6.3. L'insuffisance des stocks d'engrais pour une couverture satisfaisante des besoins

Les stocks d'engrais peuvent parfois se révéler insuffisants pour les raisons suivantes : faible investissement du fournisseur au départ, demande sous-évaluée, pertes dues aux intempéries climatiques, aux conditions de transport, de stockage, d'accaparement d'une bonne partie des « gros producteurs ». Dans ces cas, si les rallonges tardent à être mises en place, les petits producteurs peuvent en pâtir.

6.4. La qualité douteuse de l'engrais par rapport aux exigences minérales de fertilité des sols

Il est évoqué lors des entretiens le problème de l'engrais qui s'est solidifié et qu'il faille concasser pour pouvoir l'utiliser. Certaines personnes rencontrées sont allées jusqu'à dire qu'en âme et conscience, elles ont eu à s'apercevoir que l'engrais mis dans certaines parcelles aux doses prescrites n'ont pu rien donner comme résultats satisfaisants

6.5. Les défaillances du dispositif de recherche, d'encadrement, de formation et de conseil

Il est de plus en plus fustigé la pratique consistant à utiliser les mêmes formules d'engrais, les mêmes quantités pour n'importe quel sol. Les structures d'encadrement, de recherche et de conseil n'ont pas suffisamment bien évolué dans le cadre de leurs missions pour une bonne orientation et utilisation efficace et efficiente de la subvention de l'engrais.

6.6. Les défaillances dans le dispositif de surveillance, de distribution des engrais

Le dispositif de surveillance des frontières par les forces de défense n'est pas toujours au top à tel point que l'engrais subventionné et même le riz blanc sont souvent vendus dans les pays limitrophes. Il s'agit là d'un problème de patriotisme et de conscience personnelle.

6.7. La vente parallèle d'engrais à un prix proche du prix subventionné

La vente parallèle d'engrais fustigée est celle qui repose sur la revente de l'engrais subventionné à un prix inférieur à celui du marché par les soi-disant « gros producteurs » qui ont pu s'en procurer licitement. Elle incite les producteurs à ne pas reconnaître le bien fondé, l'opportunité du prix subventionné, ainsi que la pertinence de la mesure

VII- DES EXPERIENCES LOCALES ET NATIONALES D'APPROVISIONNEMENT EN ENGRAIS INITIEES PAR LES PRODUCTEURS A VALORISER

Ces expériences sont ainsi décrites :

7.1. Les achats groupés d'engrais pour une utilisation collective

Ils sont initiés, organisés et gérés par les unions, fédérations, etc. au profit de leurs membres qui travaillent ensemble sur des superficies de 1000 à 30000 ha. Les dirigeants font des appels d'offres, négocient les prix sur la base des quantités commandées avec comme principe d'achat « la qualité à moindre coût ». Ils parviennent à réaliser des gains qui peuvent revenir aux membres et/ou aux organisations faitières (Cas UPA en 2007/2008 : achat groupé de DAP)

7.2. Les prêts d'engrais faits aux membres par des organisations de producteurs

Des organisations de producteurs mobilisent des fonds qui servent à acheter de grandes quantités d'engrais distribuées aux organisations membres qui les rétrocèdent aux exploitants (Cas CNCR vis à vis de l'UJAK en 2017 et de de la FONGS). Les remboursements sont faits à la fin de la campagne. Mais il faut surtout faire attention aux impayés (cas de la FONGS vis-à-vis de ses membres))

7.3. La création d'une entité privée chargée de commercialiser de l'engrais

L'ONG ASESCAW a eu à créer une centrale d'achat et d'approvisionnement dans le souci de rendre disponible et accessible l'engrais pour ses membres et à bon prix. Les marges dégagées peuvent contribuer aux charges de fonctionnement de l'ONG

7.4. La recherche-action

L'accompagnement et l'appui technique en matière de fertilisation minérale entre 2016 et 2018 par OCP en relation avec ASPRODEB, la SAED, l'ISRA (Laboschool) à travers des tests sur des parcelles de démonstration avec le DAP. (Amélioration de 17% des rendements constatée). Un mécanisme de fonds de garantie (partage des risques) mis en place pour faciliter l'approvisionnement en engrais

Ces expériences peuvent avoir l'avantage de :

- pouvoir faire jouer la solidarité de groupe : ceux qui ne peuvent pas accéder à un crédit de campagne vont être soutenus par les autres ;
- gérer la question de la proximité, de l'accessibilité, de la qualité
- favoriser la réalisation de gains sur les achats : générer des ressources propres destinées à d'autres dépenses tout aussi importantes ;
- mieux cerner les besoins réels des sols en engrais, des doses et des formules qui sont nécessaires : éviter cette tendance à uniformiser l'utilisation de l'engrais

VIII- LES ENSEIGNEMENTS TIRES

D'après certaines études réalisées, les résultats enregistrés en matière de consommation d'engrais restent en deçà des attentes. Actuellement, l'intensité d'utilisation des engrais est estimée à 21 kg/ha, certes supérieure à la moyenne en Afrique subsaharienne (9 kg/ha), mais nettement inférieure à la moyenne enregistrée dans les pays de l'Afrique du Nord et de l'Asie (150 kg/ha) (CRES, 2009).

De tout ce qui précède, on peut tirer les enseignements suivants :

- Le système mis en place par l'Etat pour mettre en œuvre la subvention de l'engrais s'est beaucoup amélioré au fil des années et s'est montré performant
- Les défaillances du système sont cernées et reconnues de tous, mais peuvent être solutionnées dans la concertation
- La gouvernance du système semble beaucoup plus se poser : ciblage, traçabilité, publication des listes (plateforme électronique recommandée par la Banque Mondiale)

- Les systèmes de production rizicole au Sénégal sont largement dominés par les exploitations de petite taille de type familial. À côté de cette agriculture familiale, émerge une agriculture de type commercial fondée sur une logique d'investissement et de recherche de rentabilité. Tous les producteurs ou groupes de producteurs n'accèdent pas de la même façon au financement et ont des logiques de production différentes
- Quand on subventionne l'engrais, on subventionne la production
- Les subventions à l'engrais ont contribué en partie à améliorer la productivité agricole au Sénégal mais cette performance n'est pas assez suffisante. La production de paddy de la Vallée du Fleuve Sénégal a cru à un rythme moyen de 8% par an jusqu'au milieu des années 2000, d'abord du fait de l'augmentation des superficies cultivées grâce aux aménagements hydro-agricoles, puis de l'accroissement des rendements et de l'intensité culturale, avec le développement de la culture de contre-saison. Les rendements sont aujourd'hui en moyenne de 05 à 06 tonnes/ha, avec des pointes de 08t/ha en contre saison (ce qui explique largement la plus forte croissance de la culture de contre-saison).
- La subvention n'apparaît pas comme un discriminant significatif en termes de productivité quel que soit le niveau de couverture du prix de l'engrais». En contribuant à réduire le prix d'un intrant agricole, la subvention devrait contribuer à desserrer la contrainte financière qui pèse sur l'agriculteur, ce qui n'est pas le cas
- Les sols sont habitués à l'utilisation de l'engrais : ils ne peuvent pas s'en passer
- Le faible impact de l'engrais s'explique par plusieurs facteurs dont l'accès difficile du fait des difficultés de trésorerie des producteurs au moment de la distribution des engrais et de plus, les difficultés d'évaluer l'effet de l'engrais sur le rendement n'incitent pas le producteur à acheter suffisamment et au bon moment
- L'utilisation de l'engrais ne dépend pas d'une analyse quantifiée des rendements par les exploitants. Etant donné que l'agriculteur pense que les rendements de l'engrais sur les cultures de rentes sont plus élevés que

sur les cultures vivrières, il serait plus tenté à maximiser son résultat et investira dans la culture de rente

- La demande en engrais est difficile à cerner dans le contexte actuel sauf pour le coton et la tomate industrielle, où presque 100% de la production entre dans les circuits formels de la commercialisation. La demande pour les autres cultures n'est pas groupée mais individualisée, donc difficile à évaluer. La répartition proposée par l'Etat se base ainsi sur une estimation des « **besoins théoriques** » au lieu d'une estimation de la « **demande solvable** ». L'estimation de la demande solvable (selon la capacité et le consentement à payer) serait une meilleure méthode pour évaluer les quantités d'engrais à mettre en place par région.
- L'insuffisance des quantités d'intrants agricoles subventionnés, leur qualité et leur disponibilité au moment opportun posent également de sérieux problèmes. En effet, les principales difficultés notées sont liées, entre autres, à la qualité douteuse, au retard dans la distribution, à la mauvaise organisation des commissions chargées de la distribution des engrais, ainsi qu'aux problèmes de commercialisation
- La défaillance du mécanisme de crédit de campagne est de nature à freiner l'efficacité de la subvention de l'engrais. Une bonne politique de subvention doit être arrimée à une politique d'accès au crédit (35% des besoins en crédit sont seulement couverts)
- Le paiement des fournisseurs d'engrais par l'Etat (partie subventionnée) a tendance à prendre beaucoup de temps (6mois à 02 ans, ce qui diminue au fil des années leurs capacités financières à renouveler et accroître les quantités d'engrais stockées
- La faible articulation entre le développement, la recherche et la formation, etc., ainsi que le manque de dynamisme des structures de conseil, d'encadrement et de recherche vis-à-vis de la fertilisation des sols, n'encouragent pas une utilisation techniquement maîtrisée de l'engrais
- La subvention de l'engrais a plutôt accru et plus fortement la demande et, par suite, le prix de cet intrant ou de ce facteur

- Il existe des unions de producteurs dans les différentes zones de riziculture qui sont suffisamment bien organisées et gérées pour exercer un contrôle sur les mauvaises pratiques dans la chaîne d'approvisionnement en engrais
- Les défaillances dans le fonctionnement et le travail attendu des commissions installées dans les points de distribution peuvent s'expliquer par le fait que les membres des dites commissions travaillent dans le bénévolat et que le gérant représentant le fournisseur y a un rôle passif
- Les subventions des intrants ont beaucoup contribué à la professionnalisation de bien des producteurs, qui sont capables maintenant de fonctionner sans intrants subventionnés
- Les principales contraintes de l'investissement privé dans le secteur des engrais sont liées à un système de crédit inadéquat (manque de crédit fournisseurs pour les opérateurs /commerçants en dehors du programme de l'Etat et de crédit intrants pour les agriculteurs); à une planification tardive et une déficience du système des appels d'offres entraînant des coûts élevés, à des délais de paiement des fournisseurs très longs, à des risques de change élevés (achat de l'engrais en dollar US sur le marché international), à un faible niveau d'organisation des acteurs des filières vivrières traditionnelles (risque pour les fournisseurs/distributeurs qui veulent investir), au manque de données cohérentes sur l'utilisation des engrais (quantités totales par formule, par culture et par zone, à la non application du règlement sur les engrais, à l'inadaptation de l'offre aux besoins des consommateurs (produits, conditionnement, prix, etc.), à la centralisation des prises de décisions par l'Etat (les quantités à importer, l'accès aux lettres de crédit et de confort) et l'insuffisance de transparence dans l'octroi des marchés qui ne permet pas au privé de jouer pleinement son rôle (PCE, USAID, 2011).
- Les producteurs ont tendance de plus en plus à s'impliquer dans la transformation et la commercialisation de leur production. Il en est de même pour certains riziers qui ne se contentent plus de la seule activité de prestation de service. Pour rentabiliser leur outil de production, ils

s'approvisionnent en paddy pour le transformer ou se lancent dans la production et n'hésitent pas à commercialiser eux-mêmes leur production de riz blanc. Dans le document du PNAR, il est envisagé « **d'encourager et de susciter la création d'organismes professionnels privés chargés de l'achat, de la transformation et de la vente du riz blanc. Ces organismes pourraient contracter une relation de prestation de services pour la transformation du paddy avec les propriétaires de rizeries** » (PNAR, page16). Ceci s'inscrit dans la mise en œuvre des recommandations de l'étude sur la compétitivité du riz financée par l'AFD en 2009 qui prônent la création de sociétés locales de partenariat devant signer un contrat avec le rizier pour l'usinage.

- Il est constaté une confusion de rôles des différents acteurs qui deviennent, de ce fait, inefficaces » car, comme le dit l'adage, qui trop embrasse mal étreint. « **La nécessité d'une séparation des fonctions, d'une professionnalisation et d'une meilleure clarification de l'environnement doit pousser à la spécialisation et à une séparation des fonctions de production, de transformation et de commercialisation.** » (PNAR, p4). Ce passage souligne une mauvaise organisation de la filière riz, due à la non spécification des rôles de tout un chacun. Pour une plus grande efficacité, une bonne organisation de la filière s'avère nécessaire dans ce contexte d'augmentation rapide de la production.
- Il est important dans le cadre des politiques de subvention de tenir compte des situations dans les pays limitrophes pour pouvoir limiter ou éliminer les pratiques de détournements (par exemple en Mauritanie : prix de vente du paddy : 168 FCFA (prix officiel 2012/2013) ; coût de production : 113 FCFA alors qu'au Sénégal : prix de vente du paddy : 100 à 125 FCFA (prix officiel 2012/2013) ; coût de production : 80 FCFA
- Si réellement, les rendements moyens avancés tournent entre 5,7 t et 08 t/ha, est-ce qu'on doit continuer à subventionner l'engrais, car les recettes d'exploitation sont suffisantes pour supporter toutes les charges (ne pas subventionner l'engrais dans ce cas peut ne pas être une menace ou le riz irrigué, mais plutôt pour le riz pluvial (rendement : 02 à 03 t/ha d'après les statistiques officielles)

- L'appel d'offert largement ouvert pour l'engrais (éviter d'agréer un petit nombre de fournisseur ou de les alourdir) peut faire chuter les prix de vente de l'engrais aux producteurs, aider au respect des engagements pris et on aura créé les conditions pour que les producteurs puissent respecter les paquets techniques
- Les expériences initiées par les organisations de producteurs en matière d'approvisionnement en engrais ayant donné des résultats satisfaisants, méritent d'être intégrées dans le système de distribution en place
- L'absence d'informations pertinentes (données) rend presque impossible l'évaluation de l'efficacité des subventions des engrais, qui légitimerait ou non la poursuite d'une telle politique
- Le coût de la subvention en engrais dépend pour beaucoup de la demande évaluée et du cours du marché mondial : il est suivant les années de 50) 70% du prix de vente fixé.
- La subvention s'inscrivait au départ dans une logique de dégressivité : on devrait aller jusqu'à ne plus subventionner
- Les facteurs clés d'efficacité ciblés par la subvention sont le prix de vente de l'engrais au producteur, l'accessibilité, le dispositif mis en place pour sécuriser la subvention (garde-fous)
- Le coût de production subit le poids lourd des autres charges, ce qui réduit l'impact de la subvention de l'engrais
- Le bas prix de vente du paddy bloque la rentabilité de la filière riz et empêche la double culture
- Les budgets de culture varient d'un groupe de producteurs ou d'un producteur à un autre, le tout dépendant du pouvoir d'achat. Les marges des acteurs de la chaîne de valeurs ne sont pas fixes

Exemples de budget de culture

Tableau 2 : Budget de culture d'un ha de riz de type d'exploitation riche

			DESIGNATION	QUANTITE	P.U.	F CFA/HA
1.	Préparation du sol					
	1.1	Labour (gradeur)		1	50 000	50 000
	1.2.	Offset		1	25 000	25 000

	1.3.	Entretien manuel		1	5 000	5 000
	Sous total		Préparation du sol			80 000
2-	Semences					
	2.1.	Semences certifiées (130kg/ha		130	325	42 250
	Sous total		Semences			42 250
3.	Intrants					
	3.1.	Engrais				
		NPK (18-46-00): 150kg/ha		150	320	48 000
		Urée (300 kg/ha)		300	300	90 000
	3.2.	Produits phytosanitaires				
		Propanyl(8l/ha)		5	3 500	17 500
		2 - 4D (weedone): 1l/ha		1	4 000	4 000
		Rondax		1	8 000	8 000
	Sous total		Intrants			167 500
4-	Irrigation (coût irrigation: 10 000 F/ha)					
	4.1	Gestion cuvette/coût hydraulique)		1	10 000	10 000
	Sous total		Irrigation (coût irrigation: 10 000 F/ha)			10 000
5-	Main d'œuvre					
	5.1	M. O. semis/récolte/suivi battage + mise en meule		30	2 000	60 000
	Sous total		Main d'œuvre			60 000
6-	Récolte et Battage mécanique					
	6.1	Moissonneuse-batteuse				
			20% de la récolte	1300	130	169 000
	Sous total		Récolte/Battage			169 000
7-	Autres charges					
	7.1	Mise en sac		65	300	19 500
	7.2	Transport intrants (250 F:sac50kg)		11,60	250	2 900
	7.3	Sacs		65	300	19 500
	7.4	Transport récolte		65	500	32 500

	7.5	Amortissement petits outillages (5ans pour 1 ha/an)				2 800
	Sous total		Autres charges			77 200
8-	Frais financiers					
	8.1	FF : 7,5 % / an sur 9 mois		9,0%	284 750	25 628
	Sous total		Frais financiers			25 628
9	TOTAL CHARGES					631 578
10	PRODUITS	Paddy (6,5t/ha)		6 500	130	845 000
11	Marge nette/ha					213 423
12	Coût de production (FCFA/kg)					97
13	Marge nette/kg				33	

Tableau 3 : Budget de culture d'un ha de riz de type d'exploitation moyenne

			DESIGNATION	QUANTITE	P. U.	F CFA/HA
1.	Préparation du sol					
	1.1.	Offset		1	25 000	25 000
	1.2.	Entretien manuel		1	13 000	13 000
	Sous total		Préparation du sol			38 000
2-	Semences					
	2.1.	Semences certifiées (120kg/ha		120	275	33 000
	Sous total		Semences			33 000
3.	Intrants					
	3.1.	Engrais				
		NPK (18-46-00) : 150kg/ha		100	320	32 000
		Urée (300 kg/ha)		300	300	90 000
	3.2.	Produits phytosanitaires				
		Propanyl (8l/ha)		4	3 500	14 000
		2 - 4D (weedone) : 1l/ha		1	4 000	4 000
		Rondax		1	8 000	8 000
	Sous total		Intrants			148 000

4-	Irrigation (coût irrigation: 10 000 F/ha)				
	4.1	Gestion cuvette/coût hydraulique)	1	10 000	10 000
	Sous total				10 000
5-	Main d'œuvre				
	5.1	M. O. semis/suivi battage + mise en meule			
		25 homme/jours/ha	25	2 000	50 000
	Sous total	Main d'œuvre			50 000
6-	Récolte et Battage mécanique				
	6.1	Récolte manuelle	1	50 000	50 000
	6.2.	Battage ASI	10% de la récolte	650	84 500
	Sous total	Récolte/Battage			134 500
7-	Autres charges				
	7.1	Mise en sac	73,125	300	21 938
	7.2	Transport intrants (250 F:sac50kg)	10,40	250	2 600
	7.3	Sacs	73	300	21 900
	7.4	Transport récolte	73	500	36 500
	7.5	Amortissement petits outillages (5ans pour 1 ha/an)			2 000
	Sous total	Autres charges			84 938
8-	Frais financiers				
	8.1	FF : 7,5 % / an sur 9 mois	9,0%	206 000	18 540
	Sous total	Frais financiers			18 540
	TOTAL HARGES				516 978
9.	Paddy (5,01/ha)		5 102	130	663 260
10.	Marge nette/ha				146 283
11.	Coût de production du paddy (FCFA/kg)				101
12.	Marge nette/kg				29

Source : Enquêtes VECO, 2013.

Le budget de culture du modèle d'exploitation de type moyen qui mobilise près de 72 % des producteurs du riz montre des charges de production plus élevées que le premier modèle avec 101 FCFA/kg. La charge globale de production est de 516 978

F/ha. Celles-ci sont dominées par les coûts d'intrants sans subvention et les charges de main d'œuvre, notamment de la récolte manuelle, de mise en sacs. Les charges d'intrants et notamment des engrais et produits phytosanitaires s'élèvent à 148 000 F/ha. Cet itinéraire technique ne semble pas trop payant avec un niveau de rendement moins élevé (5t/ha). La marge nette est estimée à 29 FCFA/ par kg, soit 146 283 FCFA/ha (soit de 1,4 fois moins que celui du premier type). Pour ce modèle d'exploitation, un accent particulier doit être mis sur la gestion de la culture. Les intrants sont à hauteur des normes recommandées mais l'application souffre de manquements.

Tableau 4 : Budget de culture d'un ha de riz de type d'exploitation pauvre

			CHARGES	QUANTITE	P.U.	F CFA/HA
1.	Préparation du sol					
	1.1.	Offset		1	25 000	25 000
	1.2.	Entretien manuel		1	10 000	10 000
	Sous total		Préparation du sol			35 000
2-	Semences					
	2.1.	Semences certifiées (120kg/ha		120	200	24 000
	Sous total		Semences			24 000
3.	Intrants					
	3.1.	Engrais				
		NPK (18-46-00) : 150kg/ha		100	320	32 000
		Urée (250 kg/ha)		250	300	75 000
	3.2.	Produits phytosanitaires				
		Propanyl (8l/ha)		3,5	3 500	12 250
		2 - 4D (weedone) : 1l/ha		1	4 000	4 000
	Sous total		Intrants			123 250
4-	Irrigation (coût irrigation: 10 000 F/ha)					
	4.1	Gestion cuvette/coût hydraulique)		1	10 000	10 000
	Sous total					10 000

5-	Main d'oeuvre					
	5.1	M. O. semis/suivi battage + mise en meule				
			25 homme/jours/ha	25	2 000	50 000
	Sous total		Main d'œuvre			50 000
6-	Récolte et Battage mécanique					
	6.1	Récolte manuelle		1	50 000	50 000
	6.2.	Battage ASI	10% de la récolte	650	130	84 500
	Sous total		Récolte/Battage			134 500
7-	Autres charges					
	7.1	Mise en sac		36,5625	300	10 969
	7.2	Transport intrants (250 F:sac50kg)		9,40	250	2 350
	7.3	Sacs		73	300	21 900
	7.4	Transport récolte		73	500	36 500
	7.5	Amortissement petits outillages (5ans pour 1 ha/an)				1 200
	Sous total		Autres charges			72 919
8-	Frais financiers					
	8.1	FF : 7,5 % / an sur 9 mois		9,0%	172 250	15 503
	Sous total		Frais financiers			15 503
	TOTAL CHARGES					465 171
9.	Paddy 4,5t/ha)			4 500	130	585 000
10.	Marge nette/ha					119 829
11.	Coût de production du paddy (FCFA/kg)					103
12	Marge nette/kg					27

Source : Enquêtes VECO, 2014.

Le troisième modèle de type pauvre concerne le quart de la communauté (25 % des producteurs de riz (Tableau 4). Pour ce groupe, la charge totale s'élève à 465171 FCFA/ha dont les intrants à crédit grâce à la médiation de l'union. Ces charges sont pour l'essentiel la main d'œuvre de récolte et poste récolte (184 5000 FCFA/ha) et les intrants (13 000 FCFA/ha.

Ce type d'exploitation paie 103 FCFA/kg avec un rendement moyen de 4,5t/ha au moment où la moyenne de la vallée est estimée à 5,5 t/ha. La marge nette est de 27 FCFA par kg, soit 119 000 FCFA/ha. Ces producteurs commercialisent à hauteur de 10 à 25 % de leur récolte. Avec un appui sur l'utilisation des itinéraires appropriés, ce groupe est dans de bonnes dispositions pour accroître leur niveau de productivité. Il s'agit de mettre l'accent sur l'application appropriée des recommandations et de l'utilisation correcte de semences certifiées (sensibilisation des producteurs).

Ces trois modèles d'exploitation montrent la diversité des riziculteurs de cette zone qui ont des trajectoires différentes. Le niveau de performance dépend d'abord des objectifs de production. La plupart des modèles d'exploitation en zone rizicole ont un objectif à la fois de consommation, mais de vente pour rembourser les crédits. Ainsi, avec l'objectif commercial, cette culture de rente fait l'objet d'investissement (intrants et prestation de services mécanisés). En somme, les types d'exploitations modernes et moyens sont dans des prédispositions pour améliorer l'offre du riz.

Le tableau suivant montre la synthèse d'un budget de culture représentatif des divers types d'exploitation de riz dans cette zone enclavée du delta. Ainsi, on peut noter que le coût moyen de production est évalué à 101 FCFA/kg avec une marge de 29 FCFA/kg. Avec un niveau de rendement moyen de 5t/ha, la marge nette est de 160 000 FCFA par ha.

Tableau 5: Synthèse du budget de culture pour le producteur du riz

Désignation	Type Riche	Type Moyen	Type Pauvre	Moyenne
				(pour ces 3 types)
Rendement (t/ha)	6,5	5,01	4,54	5
Coût total /ha	631 578	516 978	465 171	537 909
Coût total /kg	97	101	103	101
Marge nette/ha	213 423	146 283	119 829	159 845
Marge nette/kg	33	29	27	29

Source : Enquêtes VECO, 2014.

Logique d'intervention

Tableau 6 : logique d'intervention

CATEGORIES DE PRODUCTEURS	STRATEGIES DOMINANTES
Exploitations familiales sur de faibles superficies avec un système irrigué et semi-mécanisé. Les superficies attribuées sont en général inférieures à 0,5 hectares (atteignant dans de rares cas l'unité dans les GA).	Priorité à l'autosuffisance alimentaire du ménage Commercialisation des excédents Minimisation des risques d'endettement
Microentreprise privée agricole en condition irriguée sur des superficies plus importantes ayant toujours une base familiale, mais utilisant une main d'œuvre extérieure salariée (PIP de taille variable entre 5 et 20 hectares)	Maximisation de la production et de la productivité Mise en marché profitable d'une grande partie de la production Ce sont en général les opérateurs et multiplicateurs de semences.
Grands producteurs 20 à plus de 100 ha	Ils possèdent du matériel et sont dans une dynamique d'entrepreneuriat agricole, avec toute la gamme d'équipements jusqu'aux unités de transformation (rizerie ou décortiqueuses). Dans cette catégorie, on peut aussi noter des grands GIE autochtones

Marge des acteurs de la chaîne de valeurs

Pour le riz local, la marge agrégée de commercialisation est la différence entre le prix du paddy à la production et le prix du riz blanc en détail pour le consommateur. Il couvre ainsi, les coûts de collecte, de transformation et de distribution. Les indicateurs obtenus de différents acteurs ont permis d'estimer les différentes marges. Le coût de production est en moyenne dans les divers types de périmètres à 101 FCFA/kg de paddy et la marge nette du producteur estimée à 29 FCFA/kg de paddy commercialisé. Le coût moyen d'usinage selon les trois types existants est à 12 FCFA le kilogramme de paddy. Le coût de distribution du paddy est estimé à 17 FCFA/kg. Par conséquent la reconstruction du prix au détail indique un niveau de 340 FCFA/kg. Ceci correspond au prix au consommateur se situant entre 300 et 350 F/kg noté dans les marchés des centres urbains durant 2012. Dans la reconstruction du prix en détail du riz blanc, le coefficient moyen d'usinage de trois unités pondérées par leur volume traité a été utilisé (55%).

Tableau 7 : Marges des différents niveaux de la chaîne de valeur riz en 2012

	F/kg Paddy	F/kg Riz blanc	% du prix détail
Coût moyen production	101	183,82	0,54

Marge nette producteur	29	52,78	0,16
Coût moyen usinage	12	21,84	0,06
Coût moyen distribution	17	30,94	0,09
Marge nette commerçant	28	50,96	0,15
Prix détail		340,34	1,00

On constate que le coût de production s'octroie la plus grande part du prix détail du riz blanc soit 54 % (tableau). Il est suivi par la marge nette du producteur qui représente 16% du prix au détail moyen du riz blanc local. Cela indique un faible profit et une pression pour améliorer son efficacité en relation avec une utilisation efficace des facteurs de production. Les commerçants en gagnent 15 % du prix en détail. Les transformateurs prennent la plus petite portion (soit 6 %). Cette marge nette apparemment faible des transformateurs s'explique à la fois par la dure compétition dans ce secteur pour l'obtention du paddy et le commerce du riz blanc, par une pression à la hausse sur les coûts de transformation, notamment l'énergie et par une production en deçà de leur capacité. Il faut noter que ces unités de transformation mènent une concurrence très forte sur le marché du paddy entre elles, et aussi sur le marché du riz blanc avec les autres catégories de commerçants avec une assiette de dettes d'investissements très élevée.

Figure 1: Les rendements des rizeries par 100Kg de paddy

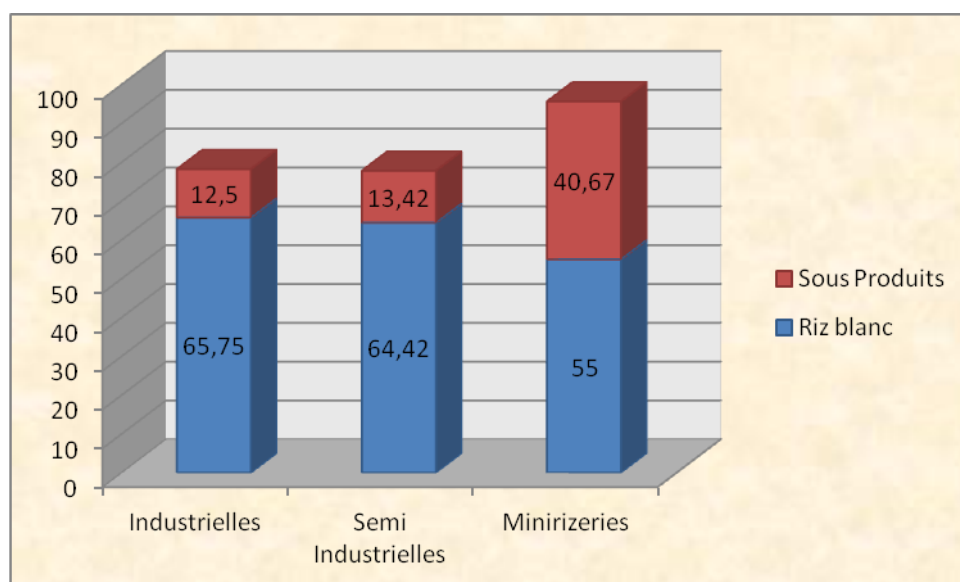
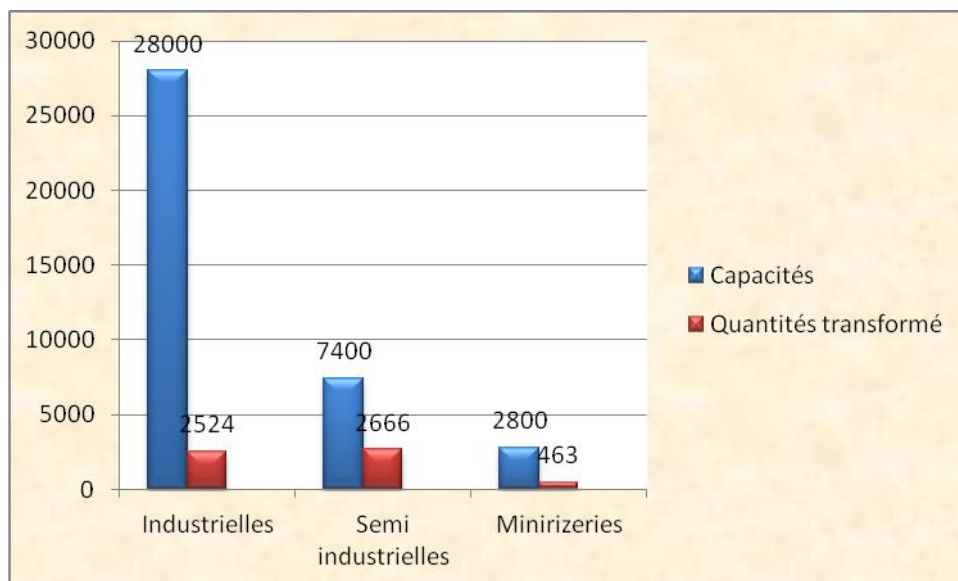


Figure 2: Les quantités de paddy transformées annuellement par les rizeries



Les rizeries fonctionnent largement en dessous de leurs capacités de transformation annuelles. Avec l'organisation actuelle du marché, l'activité des rizeries est très aléatoire. La prestation ne se fait pratiquement que durant les périodes de récoltes et les rizeries ne fonctionnent que 2 à 3 mois par récolte, ce qui leur fera au total 4 à 6 mois par an. En effet, les paysans se précipitent pour transformer la part de la récolte commercialisée dans les centres urbains hors de la Vallée du Fleuve Sénégal, le plus rapidement possible avant la baisse des prix qui résultera de l'augmentation de l'offre en ces périodes. En outre, il faut noter la rude concurrence que constituent les décortiqueuses artisanales qui sont éparpillées dans la quasi-totalité des villages. Ces unités, dont le coût de la transformation varie entre 700FCFA à 800FCFA le sac de paddy, décortiquent une bonne partie de la production annuelle de riz. La question qui mérite d'être posée est quel prix du paddy permettra de perpétuer la relance de la riziculture tout en assurant un prix au détail supportable pour les consommateurs sénégalais, particulièrement les plus pauvres ?

IX- PROPOSITION DE PISTES DE REFLEXION POUR UNE AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA SUBVENTION DE L'ENGRAIS (APPLICATION DE LA SUBVENTION DANS LA CHAINE DE VALEUR RIZ (IRRIGUE ET PLUVIAL)

Les pistes de réflexion proposées pour améliorer l'efficacité de la subvention de l'engrais, portent sur les axes suivants/

AXE : Consolidation et renforcement du système actuel

- Améliorer la gouvernance du système à travers le choix des fournisseurs, le ciblage des bénéficiaires, la distribution

- Renforcer la sécurisation du système en impliquant d'autres acteurs et en dotant tous les acteurs impliqués de moyens adéquats
- Ouvrir le système davantage à un nombre plus important de fournisseurs en mettant en œuvre le mécanisme d'appel d'offre ouvert
- Prendre en charge les dépenses minimales liées au fonctionnement des commissions pour mieux juguler le laxisme de membres et l'absentéisme
- Renforcer les capacités de gouvernance démocratique et financière et de gestion des organisations de producteurs, des commissions de distribution pour une bonne maîtrise des droits et des mesures de transparence et de contrôle
- Intégrer les représentants des OP dans le processus des appels d'offres et dans la sélection des fournisseurs et des produits à fournir

AXE : VALORISATION DES EXPERIENCES CONCLUANTES

- Intégrer dans le système en place les initiatives d'achats groupés pour d'importantes superficies à emblaver et d'importants montants à dépenser pour l'achat d'engrais
- Intégrer dans le système en place les initiatives du genre modèle OCP avec mécanisme de fonds de garantie : envisager le passage à l'échelle

AXE : SOUTIEN A LA SUBVENTION DE L'ENGRAIS PAR UN MECANISME DE CREDIT INCITATIF

- Renforcer par des subventions de l'Etat l'accès financier des producteurs aux engrais via la CNCAS et les institutions de microfinance (IMF)

AXE : SOUTIEN A LA SUBVENTION DE L'ENGRAIS PAR UN SOUTIEN DU PRIX DE VENTE DU PADDY

- Subventionner le prix de vente du paddy sur la base du prix de base fixé compte tenu d'un coût standard moyen de production

Il s'agira d'étudier avec les autorités du pays les conditions de prise en charge de ces propositions.

X- CONCLUSION ET ARGUMENTAIRES

Dans un pays où les agriculteurs ne disposent pas assez de moyens pour mener à bien leurs activités, les subventions agricoles sont nécessaires pour l'accroissement de la productivité et ainsi faire face au défi de la souveraineté alimentaire.

Au-delà des aspects économiques, la subvention revêt un caractère éminemment politique. Les subventions ont été et continuent d'être utilisées comme des outils de souveraineté économique pour protéger des secteurs à fort impact social mais également se construire des avantages comparatifs dans un contexte d'économie libéralisée.

Les raisons qui justifient l'octroi de la subvention par l'Etat sont les suivantes : le soutien aux revenus des producteurs, en particulier les petits exploitants, la nécessité d'éviter les coûts élevés qui peuvent décourager les utilisateurs d'engrais par exemple, compte tenu du risque non négligeable d'échec à cause des conditions climatiques et de l'augmentation de la productivité.

Morris et al. (2007) a reconnu que les subventions sont en réalité un « panier de crabes ». Elles sont : hautement politiques, hautement sociales et populaires, difficiles à planifier, à exécuter et à évaluer.

Même si la subvention est conçue comme provisoire, tout laisse à penser qu'elle sera encore là pour longtemps.

Ainsi la nécessité de revoir, de repenser la politique de subvention s'impose pour gérer les goulots d'étranglements et envisager la synergie avec d'autres mesures incitatives pour favoriser davantage la performance chez les agriculteurs.

L'inventaire des goulots d'étranglement de la politique de subventions des engrais est clair et est accepté de tous.

Toutefois, il y a lieu de reconnaître qu'une politique de prix incitatifs favorise la production. En effet selon Hugon (2008) les pays africains (Côte d'Ivoire, Kenya, Malawi) qui ont adopté des prix incitatifs et/ou stabilisés ont connu des progrès notables de production. Bon nombre d'auteurs ont montré que l'application de prix incitatifs encourage les producteurs à augmenter leur offre.

Le gouvernement a alors testé plusieurs méthodes de subventions des intrants avec des coûts budgétaires élevés,

mais il ne peut pas continuer, surtout à long terme, à soutenir la subvention si elle ne s'accompagne pas d'une amélioration substantielle de la productivité et des rendements.

Pour ce faire, il faut avoir un programme qui permet de fournir des intrants de qualité à des agriculteurs ciblés. C'est la transparence qui doit être la référence. Le coût de la subvention devient plus supportable pour le gouvernement, s'il est sûr que l'argent dépensé bénéficie véritablement aux agriculteurs.

Il y a bien sûr d'autres défis à relever pour assurer la pérennité du système et qui ont évoqués précédemment :

- le gouvernement tarde toujours à payer les opérateurs affiliés au programme, ce qui compromet l'opération et amène certaines parties prenantes à se désengager ou à majorer les prix, surtout de l'engrais fourni, ce qui a pour conséquence la réduction du nombre d'agriculteurs touchés.
- L'insuffisance des capacités techniques et financières des commissions de distribution d'engrais et de semences à mettre en œuvre efficacement la distribution.
- La libéralisation a conduit à d'importantes interruptions dans la chaîne d'approvisionnement entre les vendeurs d'engrais et les producteurs.
- Les opérateurs régionaux et locaux ont un accès limité aux crédits à des taux intéressants, nécessaires pour constituer leur stock. Cela fait que le marché de l'engrais a une structure oligopolistique.
- certains ne voient pas d'un bon œil la mise en place de normes de transparence dans la distribution des intrants subventionnés, notamment ceux qui tirent parti du système en détournant les engrais et les semences de leurs destinataires. Des mesures sont parfois délibérément prises pour contrecarrer celles prises pour un bon ciblage.
- La mise en place de programmes de subvention entraîne des coûts administratifs, liés à l'application et à la gestion des subventions par l'administration. Ces coûts peuvent être très élevés s'il s'agit de mettre en place de nouvelles mesures. Les coûts administratifs sont financés dans une large mesure par les contribuables, comme c'est le cas des salaires des fonctionnaires.

- Les fournisseurs d'intrants (surtout pour l'engrais) sont chargés de la distribution. Alors, les coûts sont dans un premier temps supportés par eux, mais peuvent être répercutés sur les producteurs à travers une hausse des prix des produits fournis à l'Etat.

Pour accroître la production agricole nationale le gouvernement doit combiner tout un arsenal de mesures.

En se fondant sur l'idée qu'une augmentation de la rentabilité des activités agricoles stimule la production agricole, de nombreux gouvernements ont eu recours aux subventions des moyens de production (engrais chimiques, pesticides, matériels agricoles). Toujours dans la même logique les gouvernements ont encouragé les crédits agricoles, ils ont aussi cherché à stabiliser les prix des produits agricoles. Il s'agissait de garantir aux producteurs locaux des prix supérieurs aux prix internationaux afin d'accroître la production et de garantir l'autosuffisance alimentaire.

Cette démarche a été appliquée surtout par les pays développés (l'Union Européenne dans le cadre de sa Politique Agricole Commune, PAC).

Le renforcement des capacités de gouvernance et de gestion des organisations de producteurs pour une bonne maîtrise des droits et des mesures de transparence est le moyen le plus efficace pour réduire le détournement des ressources subventionnées à la base.

Une structure solide, dont les membres sont formés en matière de gouvernance démocratique et financière est la plus capable d'empêcher la manipulation et le détournement de ressources par les élites, tels que les politiciens, les marabouts, et les soi-disant « gros producteurs ».

Ces mêmes organisations sont les plus capables de gérer des ventes collectives au profit des membres, l'approvisionnement en gros en intrants, la fourniture de services mécanisés et d'irrigation, etc.

La formation des OP dans les capacités de gestion est donc un des meilleurs investissements dans le secteur agricole.

L'approvisionnement en intrants en gros, par exemple, réduit les coûts unitaires, et peut donc remplacer les subventions. Il est aussi plus durable.

La rotation des subventions est importante et les subventions devraient être vues comme un investissement temporaire, qui permet au petit producteur d'intensifier la production dans un délai défini, pour que l'Etat dirige ensuite ses ressources vers d'autres bénéficiaires.

Les subventions ne doivent pas être disséminées seules sans faire partie d'un programme de recherche, d'encadrement, de conseil, de formation technique où l'objectif est de rendre les producteurs plus aptes à utiliser l'engrais selon des besoins techniquement maîtrisés, plus productifs, plus rentables, et autonomes.

L'ouverture du marché des produits subventionnés au plus grand nombre de fournisseurs peut contribuer à mieux servir les producteurs qui bénéficient des subventions, à casser les monopoles locaux créés par l'agrément d'un seul fournisseur dans chaque zone. La concurrence pourrait ainsi limiter les prix demandés et laisser aux producteurs le choix d'acheter chez les plus offrants. Certains fournisseurs pourraient combiner les produits vendus avec des services tels que des conseils techniques.

Pour que le système soit efficace, l'Etat doit s'employer à rembourser les bons soumis par les fournisseurs dans un bref délai.

La persistance de plusieurs mauvaises pratiques est rendue possible par la dissimulation. Une solution donc est de les révéler publiquement. La liste des bénéficiaires de l'engrais subventionné devrait être publiée. Tous ceux qui sont des véritables producteurs n'en ont rien à craindre.

L'opérationnalisation et l'utilisation effective de la plateforme électronique pour le ciblage des bénéficiaires et une plus grande lisibilité du système de notification et d'agrément des opérateurs pour ce qui concerne l'engrais doivent être réalisées.

L'intégration des représentants des OP dans le processus des appels d'offres et dans la sélection des fournisseurs et des produits à fournir peut avoir deux résultats positifs - une meilleure sélection de produits et de fournisseurs, et un gain dans la confiance des producteurs envers les structures de l'Etat.

L'appui à la réalisation de la Plateforme Commerciale Agricole à Rosso peut soulager une grande partie du déficit de capacité

de stockage dans le delta, en plus de faciliter la commercialisation du paddy.

Une solution négociée avec les banques pour l'octroi du crédit annuel, décaissé en deux tranches pour les deux campagnes ; la deuxième ne sera pas conditionnée sur le remboursement total de la première, mais sera garantie, comme la première, par un contrat d'achat d'une rizerie ; la campagne d'hivernage pourra ainsi démarrer à temps, au lieu de la manquer en attendant le recyclage du crédit.

Quels arguments rassembler pour le plaidoyer en faveur d'un changement de paradigmes conduisant au renforcement du mécanisme en place et à la combinaison de mesures complémentaires ?

Problème	La subvention des engrais est insuffisante en termes d'impacts sur le coût de production pour soutenir la rentabilité financière de la filière
Conséquences engendrés par le problème	- Le prix du paddy est fixé à un niveau peu rémunérateur rapporté au coût de production moyen - Les producteurs ne sont pas dans les conditions de solvabilité financière les meilleures pour réaliser de façon régulière la double culture - Les rizeries tournent en deçà de leurs capacités - Les autres prestataires (transporteurs, fournisseurs) ne maximisent pas leurs chiffres d'affaires
Situation de réflexion engendrée	- Devons-nous abandonner la riziculture que nous menons comme activité depuis des années ? - Quelles autres mesures avons-nous à proposer aux autorités pour continuer à jouer notre rôle dans le cadre de la politique d'autosuffisance en riz mise en œuvre ?
Solutions à proposer	- Consolider et renforcer le système en place en tenant compte des orientations données - Renforcer le système de crédit de campagne - Renforcer la subvention des engrais et la subvention à la commercialisation du paddy

Stratégies de plaidoyer à développer	- Unir les forces - Créer des alliances stratégiques - Dérouler un plan de communication - Rencontrer les plus hautes autorités du pays
---	--

XI- ANNEXES

Annexe 1 : Documentation exploitée

- Rapport de recherche sur la rentabilité des rizeries selon différents schémas de commercialisation, PCE, USAID
- Rapport d'étude sur l'analyse des politiques, programmes et projets d'appui à la chaîne de valeurs riz au Sénégal : synthèse des programmes, projets et études d'impacts des dits projets, programmes, Mamour NGALANE, Consultant, VECO Sénégal, Septembre 2014
- Rapport introductif du conseil interministériel sur le développement de la riziculture, Juillet 2012
- Rapport provisoire de l'étude sur la compétitivité du riz de la Vallée du Fleuve Sénégal (VFS) sur les marchés nationaux et régionaux, AFD, GLG Consulting, Juillet 2009
- Rapport de l'étude sur l'évaluation intégrée des impacts de la libéralisation du commerce sur la filière riz au Sénégal, UCAD, ISE, Septembre 2003
- Rapport de l'étude sur les subventions agricoles au Sénégal : controverses et réalités, IPAR, 2015
- Mémoire de maîtrise : Impact des politiques agricoles sur la sécurité alimentaire au Sénégal, Ya Cor NDIONE, Encadreur: Dr Mamadou DANSOKHO, Année Académique : 2009/2010
- Analyse des politiques agricoles et commerciales au Sénégal : sécurité et souveraineté alimentaire compromises ? Par Ousmane Ndiaye, Essai présenté au Centre universitaire de formation en environnement et développement durable en vue de l'obtention du grade de maître en environnement (M. Env.) , Sous la direction de Madame Maria Del Rosario Ortiz Quijano, maîtrise en environnement université de Sherbrooke, Juin 2018
- Série Note d'Information 003- La subvention des engrais au Sénégal : Revue et perspectives Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, Feed The Future Sénégal , projet d'appui aux politiques agricoles, Janvier 2018

- Instruments de politique agricole : quels choix en Afrique de l'Ouest ? Inter-Réseaux, IPAR, Fondation de France, CFSI
- Point Economique, N° 1, Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Prévision et des Etudes Economiques, 29 Août 2013
- Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise, Stratégie de mise en œuvre du volet riz en 2014, MAER
- Rapport de l'étude sur l'analyse d'économie politique (PEA) de la filière arachidière au Sénégal, présentée par Dr Ibrahima Hathie, Economiste agricole, IPAR, Commission Européenne, Mars 2016
- Rapport : Diagnostic de la filière riz et de la situation socio-économique des producteurs membres de l'UJAK, VECO West Africa
- Rapport Final de l'étude : Analyse d'économie politique (PEA) des filières de l'arachide et du riz, Sénégal, préparé par Steev Lynn, Chef d'équipe Ibrahima Hathie, Agroéconomiste, Commission Européenne, Mai 2016,
- Rapport de la région de Saint-Louis : Thème du plaidoyer : Agriculture, Problématique de la commercialisation du riz de la Vallée du Fleuve Sénégal: Quelles pistes de solutions durables? Présenté par Ibrahima LY, Consultant, Décembre 2009
- Rapport sur le diagnostic de la filière riz dans le bassin de l'Anambé et analyse de la situation socio-économique des membres de la FEPROBA, Par Amadou Abdoulaye FALL, Agro-économiste & Amadou CISSE, Agronome, Décembre 2011
- Rapport sur le diagnostic de la chaîne de valeurs riz et analyse de la situation socio-économique des producteurs et productrices membres de l'UGMD, par Amadou Abdoulaye FALL, Agro-économiste et Birane Kane, Agronome, Janvier 2014
- Rapport final, Version revue: Identification des possibilités d'appui aux filières de commercialisation porteuses, Nicolas Gergely, Ibrahima Hathie, Célia Coronel, IRAM, IPAR, Juillet 2014
- Rapport : revue conjointe du secteur agricole en 2016, Octobre 2017
- Rapport du Sénégal- La qualité des engrais commercialisés en engrais en Afrique de l'Ouest : évidences pour un

contrôle renforcé, par Joaquin Sanabria, Georges Dimithe et Emmanuel K.M. Alognikou, Rapport conjoint de la CEDEAO, de l'UEMOA et de l'IFDC Août 2013

- Suivi des politiques publiques et alimentaires, MAFAP, SPAAA, FAO

Annexe 2 : Acteurs ciblés

TABLEAU DES ACTEURS CIBLES

ORGANISATIONS/PERSONNES CONTACTS	TELEPHONE	E-MAIL
REGION DE SAINT-LOUIS		
DAGANA		
FPA : Fédération des Périmètre Autogérés (Alioune GUEYE)	77 540 48 51	fpasenegal@live.sn
Union de Boundoume (Djibril DIOP : Ronkh)		
REFAN (Korka DIAW) (T)	76 641 18 06	korkadiaw@yahoo.fr
ASECAW : Ndiaga SALL ; Babacar DIOP		
Union des Producteurs Privés (Diawar) : Daouda Gaye , Amadou Niaba BA (Nadiel), Louma SARR (Ross Béthio)		
Compagnie agricole de Saint-Louis (Ross Béthio) (T)		
Iba SALL (Thiagar) (Coumba Nor SALL) (T)	77 639 11 87	socntsuarl@yahoo.fr
Cheikh Diallo (GIE Nakhari Dérète) (T)		
Union Dagana (Lamine DIOP)		

Balla Ndiaye (Ronkh)		
Oumar Bouya NIANG (Bangame)		
Union de Ross Béthio (Ibrahima SECK)		
PODOR		
Union de Fanaye (Amadou TALL)	77 537 12 31	
Union d'Aéré Lao (Abdoulaye DEME)		
GIE Pelital (Amadou THIAM) (T)		
UJAK (Ousmane LY)	77 567 82 99	ouslym@yahoo.fr
Union de Nianga (Abdoulaye Ndiaye)		
Boubacar SALL (Niandane)		
Abou SY (Pété)		
REGION DE MATAM		
Ibrahima THIOUB (Président du collège des producteurs du CIRIZ)	77 542 04 12	imathioub@gmail.com
REGIONS DE KAOLACK, KAFFRINE, FATICK		
(OPA DIALLO) (zone pluviale (Président du collège des producteurs)	77 329 15 90	interpenc@gmail.com
REGION DE ZIGUINCHOR		
Arona Diédiou	77 614 67 24	aronadedhiou2010@yahoo.fr
REGION DE SEDHIOU		

Fatoumata Daha BA	77 451 22 88	biayemato@gmail.com
REGION DE KOLDA		
Souleymane BALDE	77 789 59 48	mangni.mane@gmail.com
REGIONS DE TAMBACOUNDA, KEDOUGOU		
Amadou Barro WATT	77 645 80 86	barrowatt@yahoo.fr
ANAMBE/ZONE SPECIALE		
Oumar BALDE	77 510 94 51	feproba.anambe@gmail.com
INSTITUTIONNELS		
SAED (Amadou THIAM : Directeur de l'Aménagement et du Développement et de l'APP aux CT)	77 333 97 79	thiamamadou@yahoo.com
ISRA Saint-Louis (Amadou Abdoulaye FALL)	77 647 86 12	Aafall22@yahoo.fr
FOURNISSEURS D'INTRANTS		
Charles Large	77 615 49 36	largecharles58@yahoo.fr
Richard Toll		
Serigne Saër Niang	77 401 47 39	serignesae.niang@yahoo.fr
Ronkh		

Annexe 3 : Acteurs sollicités

Tableau des acteurs sollicités

ACTEURS AVEC ENTRETIEN DIRECT	ACTEURS AVEC ENTRETIEN TELEHONIQUE	ACTEURS AVEC ENTRETIEN PAR MAIL
Mame Birame NDIAYE, RIKOLTO	Charles LARGE, Fournisseur d'engrais, Secrétaire Général CIRIZ	Babacar TOURE, Consultant*
Ousseynou NDIAYE, Président CIRIZ	Ousmane LY, UJAK	Amadou THIAM, SAED

Saliou SARR	Oumar BALDE, FEPROBA	Waly DIOUF, PNAR
Equipe OCP : Stanilas Grégoire DIOUF, Country Manager Papa Djigane CISSE, Business Development Manager	Ibrahima THIOUB, Collège des producteurs, CIRIZ, Matam	Amadou Abdoulaye FALL, ISRA
Daouda GAYE, Union des producteurs privés		OPA DIALLO, Zone pluviale, Collège des producteurs, CIRIZ Kaolack
Ibrahima SECK, Union de Ross Béthio		Souleymane BALDE
Alioune GUEYE, Président FPA		Arona Diédiou, Région de Ziguinchor
Hamidou BALDE, Che de Service Régional DRDR Saint-Louis		Fatoumata Daha BA , Région de Sédhiou
Ibrahima HATHIE, IPAR		Amadou Barro WATT, Région de Tambacounda
Serigne Saer NIANG, Fournisseur d'intrants agricoles		Oumar BALDE, Zone spéciale Anambé
Ndiaga SALL, ASECAW		
Ibrahima SALL, Transformateur et Producteurs		

***C'est le seul à avoir répondu aux questions posées par mail**

Annexe 4 : Outils de collecte utilisés suivant les catégories d'acteurs

